L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 93, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER.

AVIS JUDICIAIRE.

No. 234.—ACTE—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re.—Il est décrété, &c.—Qu'à dater du premier janvier mil-huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie en vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées auront négligé ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

SECTION 2me.—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 29 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

AFFAIRES DE FRANCE.

CONFLIT D'AUTORITÉ.

On a pu voir par les nouvelles télégraphiques que nous avons publiées hier que la situation commençait à se dessiner en France. Ce n'est pas qu'il y ait rien de changé dans la politique du gouvernement ou que les partis aient pris une nouvelle attitude, mais le différend entre le général Changarnier, commandant en chef de l'armée de Paris, et le président Louis-Napoléon s'est enfin terminé par un de ces coups de théâtre qui sont si fréquens parmi les républicains d'outre-mer.

Il y avait longtemps, on le sait, qu'une sourde animosité régnait entre l'élu du peuple et le commandant de la première division militaire. Cette mésintelligence contrariait l'action du pouvoir qui se ressent toujours de la brouille des personnages éminens. Il y eut des rapprochemens et des raccommodemens, mais ce n'était qu'une paix qui atrée, et tôt ou tard une rupture éclatante devait avoir lieu. On s'y attendait, et cependant l'opinion publique paraît avoir été vivement impressionnée par les derniers événemens.

Vraisemblement se sont passées les choses. Le bon accord n'a jamais été parfait entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, comme on a pu s'en convaincre par les réceptions officielles dont l'Elysée a eu le théâtre le 31 décembre dernier. On n'a pas oublié les paroles significatives échangées entre le président de l'Assemblée et Louis-Napoléon. Le général Changarnier qui n'a jamais cessé de se poser en rival du chef de l'Etat voulut profiter des dispositions hostiles de l'Assemblée et solliciter la permission de se laver devant les mandataires du peuple des imputations diffamées contre lui. Les ministres ont vivement combattu cette prétention et n'ont pas hésité à engager leur responsabilité personnelle. C'était faire la partie belle à l'Assemblée qui ne demandait pas mieux que de donner un crocen-jambe à Louis-Napoléon par-dessus la tête de ses ministres. Aussi a-t-elle vote d'enthousiasme et à une très forte majorité la permission demandée par le général Changarnier, et tous les membres du cabinet qui se trouvaient présens à la séance n'ont pu faire autrement que de se retirer et d'envoyer leur démission au Président.

C'était là un échec pour le pouvoir; échec d'autant plus sensible que Louis-Napoléon a eu à y trouver de grandes difficultés à reconstituer son cabinet. Ce n'a été qu'après maintes tentatives infructueuses et après avoir essuyé un refus que l'on est parvenu à réorganiser le personnel du Conseil. Mais il avait sur le cœur le mauvais procédé du général Changarnier et il se promettait d'en tirer vengeance. Comment? Par un coup d'éclat? Non, ca Louis-Napoléon, quoi qu'on en dise, est trop habile pour sacrifier sa popularité à ses rancunes, à quelques qu'elles soient. Il a donc pris à partie le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre et leur a fait observer que le général Changarnier était investi du commandement en chef de l'armée de Paris en vertu du décret qui restitue la garde nationale de la capitale aux troupes de la première division militaire. En abolissant ce décret, la garde nationale reprenait naturellement son organisation définitive, et toute de commandement le général Changarnier se trouvait exactement tout simplement sans scandale. Les ministres ne se le sont pas dit deux fois et dès le lendemain le nouveau décret paraissait dans le Moniteur. La grande joie des Parisiens qui applaudissent toujours à un tour bien joué. Le général Changarnier avait eu sa petite vengeance le Président avait maintenant la sienne; mais restant l'Assemblée qui ne s'attendait pas à ce brusque dénouement croyait avoir remporté une belle et bonne victoire sur le pouvoir exécutif. Or, que fait-elle? Elle se ravise dans la soirée du 10 janvier, comme nous l'apprenons notre dépêche, et décide *ab irato*, et sans gêne l'opposition des nouveaux ministres, qu'elle se retirera dans ses bureaux jusqu'à ce qu'une commission ait exprimé l'opinion de l'Assemblée sur les actes du pouvoir exécutif.

Nous avis s'arrêtent à ce moment décisif et nous laissent dans l'incertitude comme tout les feuilletonistes, qui, sans pitié pour le lecteur, terminent la plupart de leurs chapitres quotidiens juste à l'endroit le plus intéressant. La question de cabinet a de nouveau été posée et sera sans doute probabilité elle aura été résolue dans un sens défavorable aux ministres. Auront-ils à y opérer demission? C'est probable, mais alors la situation des affaires se compliquerait d'une manière étrange et le pouvoir exécutif se trouverait acculé dans une impasse. Attendons les événemens.

ELECTION CONTESTÉE.—M. A. G. Blanchard a présenté au maire un procès contre l'élection de M. Hugh Grant, désigné par la majorité des scrutateurs comme voyer de la Deuxième Municipalité. Il conteste l'élection de ce dernier par ces motifs suivans: 1°. M. Hugh Grant ne tenait pas dans la Deuxième Municipalité, il devrait y être domicilié pour pouvoir être élu voyer. Les articles 6 et 95 de la Constitution de 1845 ainsi que la loi de mars 1846 l'exigent formellement; 2°. M. Blanchard a obtenu la majorité des voies légales, car il a eu trop des bulletins frauduleux dans le troisième ward; 3°. Les votes du septième ward ne peuvent pas être reçus, car l'un des inspecteurs du poll, M. Moran, n'est pas citoyen des Etats-Unis, et aucun demeurant là n'y étaient que deux contribuables.

Les bureaux de l'élection seront ouverts demain en présence du maire et des trois rapporteurs.

CONSEIL DE LA 2me MUNICIPALITÉ.—Le Conseil de la 2me municipalité devait se réunir hier, mais à l'heure où d'ordinaire s'ouvre la séance il n'y avait encore dans la salle que sept membres, MM. Pride, Marks, Beard, Hawthorn, Montanye, Renshaw et Shiller. Le Conseil n'étant pas en quorum n'est ajourné.

ARRIVÉE DE L'ALABAMA.

Le navire à vapeur *Alabama* est arrivé hier soir à la pointe Mitantilan le 25 et Vera-Cruz le 30 du mois dernier. L'hon. R. P. Letcher, chargé d'affaires des Etats-Unis auprès du gouvernement mexicain, est venu sur ce navire, ainsi que Francisco Arangoz et nombre de passagers.

Voici quelques détails que nous avons obtenus sur l'exploration de la route de Tehuantepec: Le lieutenant Temple, aide des hydrographes qui sont partis d'ici, a terminé toutes les observations qu'il avait à faire sur la frontière Goatzacoalcos, depuis l'embouchure jusqu'à 60 milles plus haut. Ils devaient se mettre en route le 27, pour faire un relevé du chemin à tracer pour aller à la mer Pacifique, et revenir en même temps les baies, les ports, &c.

A son retour, ils exploreront le haut du Goatzacoalcos et sonderont la barre ainsi que la rivière de Mantitlan.

M. W. Hamilton et ses aides topographes s'emploient à tirer des lignes du Barrio aux Lagunes, et jusqu'au golfe de Tehuantepec.

M. Avery et ses aides sont également occupés à d'autres travaux.

Le major Bernard dirige tous ces travaux avec une grande activité.

Les journaux de Vera-Cruz ne contiennent aucun intérêt.

STEAMER ATLANTIC.—On peut encore espérer que le steamer *Atlantic* n'est pas perdu. Une dépêche transmise de New-York par le télégraphe et portant la date du 2 de ce mois, nous apprend que le navire *Turquin*, arrivé à New-York, a rencontré en mer un grand steamer américain, sans beaupré, qui faisait voile dans la direction des Açores. Or, comme l'*Atlantic* n'avait pas de beaupré et qu'il ne prendrait ordinairement de direction que le cas qui lui fallait pour une traversée de quinze à seize jours, il répondrait assez bien au signalement donné par le Turquin.

THEATRE D'ORLEANS.—Les quatre ou cinq représentations qu'a déjà eues le *Prophète* depuis l'ouverture de la saison n'a pas encore épuisé la curiosité publique, et la foule se pressera sans doute une sixième fois, demain jeudi, dans la salle d'Orléans, pour assister au chef-d'œuvre de Meyerbeer.

CONGRES.

WASHINGTON, 27 janvier.

M. Mason a présenté au Sénat les résolutions de la législature de la Virginie relatives aux concessions de terres faites aux soldats de l'Union. M. Bayard, fidèle à la règle qu'il s'est imposée dès l'ouverture de la session, a présenté plusieurs pétitions demandant l'abrogation de la loi sur les esclaves fugitifs. Elles ont été déposées sur le bureau. M. Whitcomb a présenté les lettres de créance de l'honorable J. D. Bright, sénateur élu de l'Indiana. M. John Dutto a présenté une résolution portant qu'un comité spécial sera nommé pour examiner s'il ne conviendrait pas d'augmenter la rétribution du juge Crench pour les affaires concernant les pentes portées en appel devant lui. Sur la proposition de M. Walker, le Sénat a invité le secrétaire du trésor de lui rapporter la valeur et la qualité de tous les objets de provenance canadienne qui ont été importés aux Etats-Unis pendant les années 1849 et 1850. M. Benton a réclamé la prise en considération du bill dont l'objet est de restituer au Missouri une partie des sommes qu'elle a avancées au gouvernement fédéral. Ce projet de loi a été déposé provisoirement sur le bureau. Le bill qui règle les titres de terres en Californie a été ensuite pris en considération et discuté jusqu'au moment de l'ajournement.

A la Chambre des Représentans, M. Haralson, de la Géorgie, a présenté une résolution conjointe pour expliquer la loi qui accorde une gratification en terres aux officiers et soldats qui ont servi pendant une période de trois mois dans l'armée des Etats-Unis. M. Bayley a demandé la suspension du règlement pour présenter une résolution portant que dès la séance du lendemain, cinq des bills d'allocation seraient à l'ordre spécial du jour. Cette proposition n'ayant pas été adoptée, la suspension du règlement ne pouvant être accordée que par les deux tiers de la chambre. M. Johnson, de l'Arkansas, a demandé à son tour la suspension du règlement pour présenter une résolution portant que le bill d'ajournement de la session ne pourra avoir lieu que le 3 du mois prochain. Cette résolution a été rejetée par 90 voix contre 80 et 5 voix. Le bill de l'Espagnade, dont le rapport a été présenté hier, a été ajourné à demain, vendredi, 7 du courant, une soirée littéraire dans un des salons de l'Institution. Le programme qui nous a été transmis en même temps qu'une gracieuse invitation témoigne du tact et du goût exclusifs des professeurs. Parmi les morceaux français qui doivent être déclamés, nous citerons les scènes 2 et 3 du 4e acte de Phèdre, la Description d'un Repas, par Boileau, une scène du Joueur, par Regnard, Iphigénie en Aulide, deux scènes des Plaideurs et des scènes détachées de l'Avare. Un temps d'arrêt plus ou moins long suspendra à de courts intervalles, exercices de déclamation afin de reposer l'attention des auditeurs. Un orchestre sera présent et exécutera à chaque intermède des symphonies des morceaux d'ensemble. La fête sera charmante et les invités s'y rendront en foule.

CONCUSSION.—Nous lisons dans le *Chronicle* de Natchitoches qu'un fonctionnaire de la paroisse Sabine s'est enfui avec les fonds publics qu'il avait en sa possession. Le *Chronicle* ajoute aucun détail et n'est même pas bien sûr que les renseignements soient exacts, mais il promet de tenir ses lecteurs au courant de l'affaire. S'il y a eu en effet concussion, nous pouvons tarder à connaître le nom du *défaulter*.

MEDAILLE D'HONNEUR AU GENERAL SCOTT.—Une imposante cérémonie a eu lieu le 25 du mois dernier à l'Hôtel de Ville de Washington. Le Magistrat de présenter au général Scott la médaille que lui a votée la Législature de la Virginie. La présentation a eu lieu par l'entremise de M. Burnwell, rapporteur du comité nommé à cet effet par les chambres virginiennes. M. Burnwell a prononcé un remarquable discours auquel le général Scott a répondu avec un rare bonheur.

L'IMPÔT EN CALIFORNIE.—On peut juger de la fortune de quelques habitans de la Californie par le montant des taxes qu'ils sont obligés de payer. La liste suivante ne comprend que l'impôt municipal. Compagnie des steamers du Pacifique, $11,110; propriétés de Leidsdorf, $6,902; Mellas, Howard & Co., $6,982; Stevenson & Parker, $3,809; J. L. Folsom, $9,239; James Lick, $6,444; Charles L. Ross, $2,470; Mme Elizabeth Davis, $3,000; Macondray & Co., $1,170; E. P. Jones, $2,717; B. R. Rockfew, $2,002; C. Minturn, $2,500; W. S. Clark, $2,340; John Townsend, $1,588; Palmer, Cook & Co., $1,504; R. M. Price, $1,664. Les imprimeurs E. Gilbert & Co paient $750; John W. Geary, $625, J. C. Frémont, $625, &c., &c. Cette taxe, nous le répétons, est celle que la municipalité impose; il y a en outre la taxe d'Etat et la taxe de comté qui sont aussi considérables.

LES SIGNATAIRES DU MANIFESTE UNIONISTE.—Nous avons déjà parlé d'une circulaire unioniste publiée et signée par un grand nombre de membres du Congrès. Parmi les signataires du manifeste nous trouvons les noms des membres suivans: MM. Henry Clay, C S Morehead, Robert S Rose, Wm C Dawson, Thomas J Rusk, J Clemens, James Cooper, Thomas G Pratt, Wm M Gwin, Samuel A Elliott, Davis Outlaw, C H Williams, J Philips Phoenix, A M Schermerhorn, John R Thurman, D A Bakee, George R Andrews, W P Maugum, J Mason, R J Bowie, E C Cabell, Alexander Evans, Howell Cobb, H S Foote, William Duer, James Brooks, A H Stephens, R Toombs, M P Gentry, H W Hilliard, F E McLean, A G Watkins, H A Bullard, T S Haymond, A H Sheppard, Daniel Breck, James L Johnson, J M Anderson, John B Kerr, J P Caldwell, Edmund Deberry, Humphrey Marshall, Allen F Owen.

ETATS DU MILIEU.—Il y a dans l'Union quatre Etats connus sous le nom de *Middle States* ou Etats du Milieu, à cause de leur position entre l'Est et le Sud. Voici le chiffre de leur population d'après le recensement qui vient d'y avoir lieu: New-York, 3,099,249 habitans; New-Jersey, 489,381; Pennsylvanie, 2,250,000; Delaware, 90,407; ce qui fait un total de 5,929,037 habitans contre 4,594,986 que constatait le recensement de 1840. C'est par conséquent dans une période de dix années, une augmentation de 1,434,051 habitans.

AMERIQUE DU SUD.—Les dernières nouvelles de la Bolivie nous apprenaient, on se le rappelle peut-être, que le complot tramé par Ballivian contre le gouvernement avait totalement échoué. Les rebelles, avait fait une fausse démonstration contre Camargo, se sont replies sur Tucuman et Salta. Quant à Ballivian, on croit qu'il s'est réfugié à Copiapo, au Chili. L'autorité du général Belzu est complètement rétablie.

Les avis du Pérou vont jusqu'au 7 décembre. La tranquillité régnait à Lima; on se préoccupait uniquement de l'élection présidentielle qui devait avoir lieu le 20 décembre. Les deux candidats qui ont le plus de chances sont le général Echinique et le général San Ramon.

Chronique Locale.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Ce soir, aux Variétés, *The Comedy of Errors*, avec H. et T. Placide, le vaudeville *A Peep Behind the Curtain* et un divertissement entre les deux pièces.

AFFAIRE MCDONOGH.—M. Lay, Pierce, solliciteur des exécuteurs testamentaires de John McDonogh, C. Roselius, Pierce et A. Graithe, solliciteurs de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont assigné hier à la Cour de Circuit des Etats-Unis une réponse au bill déposé par les héritiers de John McDonogh. Nous publions cette réponse au long dans notre partie anglaise.

—VAGABOND.—James Dunn, vagabond incorrigible, a été envoyé hier pardevant le 1re Cour de district par le recorder Caldwell.

—Un nommé Tony Martin a été accusé hier, devant le recorder Génois, de s'être approprié une ajoupette qui lui avait été confiée pour être réparée.

—John Manlo qui avait été arrêté, il y a quelques jours, sous l'accusation d'avoir mis le feu à une maison, encombrée des rues Magnolia et Tchoupitoulas, a été honorablement acquitté de la plainte par le recorder Caldwell.

—Un manœuvre a été jugé par le recorder Génois, contre A. Fouchet, sous l'accusation d'avoir assailli et blessé avec un poignard un A. c. l. nommé Bouvière.

—John Vandenoupt est accusé d'avoir commis un objet de peu de valeur appartenant à D. Bodmer. Un mandat d'arrêt a été décerné contre lui.

—James Bedford a été condamné hier à dix piastres d'amende par le recorder Génois pour avoir exercé illégalement tout ou les fonctions de watchman et d'avoir en cette qualité cherché à arrêter une femme de couleur.

—François Gomet est accusé de voies de fait sur la personne de John Redline. Il a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution devant le recorder Génois.

—Edward Johnson est accusé d'avoir enlevé une balle de coton à la Presse d'Orléans. Le recorder Caldwell l'a envoyé devant la 1re Cour de District.

—Dubreuil Barjon et Gustave Lecène, jeunes gens de couleur, sont accusés d'avoir assailli dimanche soir un blanc nommé Victor Bussel. Un mandat d'arrêt a été décerné contre eux.

—Eugène Pierre et sa femme, personnes de couleur, comparaissaient hier devant le recorder Génois, sous la prévention de conduite scandaleuse. Ils ont été envoyés devant la 1re Cour de District.

FEUILLETON.

EMBELLISSEMENS DE PARIS.

Une chanteuse un peu cavalière.—Une statue de plus au Luxembourg.—Bibliothèque du Panthéon.—Deux chapelles.—Lettre inédite de Mirabeau sur l'état présent de l'Europe.—Un ministre de l'Empereur.

(Ce conte, car ceci se passait sous Louis XIV—d'Aubigny, secrétaire du comte d'Armagnac, avait une fille fort belle qui fut mariée jeune. Mariée, mais qu'il! Oui, mais si peu, si peu que, trois mois après, elle lui avait avec un prince de sang le nommé Sceaux. Elle l'aimait-elle; mais elle a mait surtout l'escrime. Elle y devint de la force la plus redoutable et s'habilla presque toujours en homme. Avec l'habit des *cavaliers* du temps, elle en prit les goûts, les manières, elle en prit surtout l'humeur querelleuse. En attendant l'occasion de tuer quelqu'un, il fallait vivre. Ils débutèrent, elle et son amant, par comme comédien, elle comme chanteuse, au théâtre de l'Hôtel-de-Ville. Elle s'y prend, dans un entr'acte, d'une amitié tendre pour une jeune Marseillaise que ses parents envoient aussitôt dans un couvent près d'Avignon.

Que fait l'audacieuse d'Aubigny? Elle entre au couvent comme novice! Une religieuse meurt. La chambre de son amie était inoccupée, elle y porte le cadavre, met le feu à la chambre et fait, avec la jeune Marseillaise, à l'abri du tumulte cause par l'incendie. Puis, que faire? Toujours habillée en homme, elle vient à Paris et débute, en femme, au grand Opéra, dans le rôle de Minerve. Bien chanté, l'assez et chant. Un camarade l'insulte, elle lui donne des coups de canne, dans la rue, et lui prend son épée qu'il ne défend pas. Elle insulte à son tour un jeune gentilhomme qui trouve la chose assez inqualifiable, se bat contre elle et les tue tous les trois — Et l'édit sur les duels! — aveugle, muet, impuissante contre une si jolie femme, se contente d'ordonner à la fille de quitter Paris. Puis, après une foule d'aussi singulières aventures, elle quitta, par une progression parfaite, ses amants pour son mari, les plaisirs pour la retraite, et l'Opéra pour le couvent. *Mercure* y chanta des cantiques, et Chacun chanta ses louanges.

Et dans quelle rue la chanteuse, vêtue en cavalier, le chapeau sur les yeux, la canne à la main, l'épée au côté, s'emparait-elle de celle du comédien? Dans la rue *Vieille-Goussel*, théâtre célèbre alors d'assassinats, de vols, de duels, d'aventures tragiques ou galantes. On sait que, plus tard, sous Louis XV, la rue Vieille-Goussel fut appelée *par dérision rue Taroy*, du nom d'un traitant dont les impôts dégarnissaient toutes les poches. Mais au temps dont je parle, le financier n'avait point encore pris le souverain Louis XIV. Dans la place voisine s'élevait sa statue, couronnée par la Gloire, avec des esclaves enchaînés à ses pieds. Cette place, consacrée jadis aux victoires, semble aujourd'hui l'être à l'industrie. Après avoir longtemps poussé des reconnaissances aux environs, les magasins de soieries, de cachemires s'y sont très fortement établis. Sur Louis XIV, qui semble encore au milieu des enseignes, la place de celèbre plus en haut, en bas, de tous côtés, que les succès du chale et les triomphes du merinos, gloire paisible dont le sommeil de M. Boeuf qui est troublé. C'est ailleurs qu'il faut chercher, non les esclaves enchaînés, mais les beaux-arts et leurs adorateurs.

Les beaux-arts! direz-vous: venez; passons les ponts et gagnons les jardins du palais Boboli dans le goût florentin, par la seconde des Médicis. Quand on suit la grande allée de marronniers qui, des parterres du Luxembourg, conduit à l'Observatoire, on remarque, à gauche, un corps d'architecture avec voûtes, pilastres, niches, ornemens: c'était la seconde entrée du couvent des *chartreux*; la première ouvrait, et même ouvre encore, directement, sur la rue d'Enfer. Puis, en suivant l'allée, mais à droite, au milieu de la pépinière que M. le duc Decazes fit judicieusement percer de sentiers en différentes directions, se voit un pavillon entouré d'arbres. Tout cet espace dépendait du monastère, et le pavillon dont je parle occupait le centre du grand cloître. Je dis le grand, parce qu'il y en avait deux. Même l'époque où les religieux vivent, au temps de saint Louis, les deux cloîtres qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin de J. B. Blache & Co., No 77, rue de Chartres.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Meteor, Robinson, pr le Havre.
Columbia, Gearken, pr Brême.
Post, Hanke, pr Londres.
Goelette Visitor, Perry, pr Pensacola.
Braxton, Lambert, pr Charges.
Paulina, Stiles, pr St-Juan.

—ARRIVÉS.—

Steamship Alabama, Foster, de Vera Cruz.
Navire Nicholas Biddle, Caulkins, de Philadelphie.
Sardinia, Pendleton, de Liverpool.
Brick Golden Rule, Watterton, de Brownsport.
Narragungra, Hinckley, de Philadelphie.
California, Hitchborne, de Rio Janeiro.
Goelette Tom Hicks, Kieffer, des Attakapas.
Talishassee, West, de St Marks.
Maria, Johnson, de Pensacola.

—STEAMBOATS.—

Natchez, Pierce, de Memphis.
Schuylkill, Hamilton, de St Louis.
St Charles, Applegate, de Bloomfield.
North River, Williams, de Pittsburg.
Woodsman, Pennell, d'Alexandrie
Brilliant, Hart, de Bayou Sara.
J T Doswell, Larose, de la Balize.
Silas Wright, O'Neal, de Cincinnati.
Belle Key, Key, de Louisville.
Saranak No 2, McIntyre, de St Louis.
New World, Moore, de Camden.

—MEMORANDA.—

New-York, 27 janv—Arrivée, navires Mediator, Bowers, de la Nouvelle-Orléans; Canton, Johnson, de Mobile, Rose, do.
Boston, 27 janv—Arrivé, navire Chicora, de la N-O-leans.
Philadelphie, 26—Expédiée barque Roxana, Hall, pour la N-Orleans.

Cours de tenue de Livres et Ecriture.
FRANÇAIS, ANGLAIS ET LATIN.
Système nouveau et facile enseigné en quelques leçons et à des prix modérés par
W FARRELLE, Professeur de Langues,
121, rue Gravier.
Il donne des leçons en ville et dans les pensionnats par contrat. On fournira les meilleures recommandations. 3 fev—1m

J MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier.
VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 greffes saperges de Hollande, vignes de sept variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à moutons, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à mille têtes, chou Cavellier, chou moëlleux.
Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir le serre. 5 fev

AUX PLANTEURS.
LES habitans résidant sur le fleuve pourront se procurer de la bonne chaux fraiche du Cap Girardeau, délivrée libre de frêt sur leurs habitations à un prix très modéré, en s'adressant au soussigné.
1000 barils en bon ordre, en magasin, à vendre par
P H MONSSEAUX, Marché Vieil,
31 janv—3 Encoig. St-Louis et Robertson.

A LOUER.—Le nouveau magasin en briques et à trois étages, situé rue de la Nouvelle Levée, entre Crossman et Canal
AUBIN—Le maison à trois étages, en briques située rue de Conti, No. 153, très convenable pour une grande famille.
Prix très modérés, et possession immédiate. S'adresser à Feo PUIG Y PUIG
22jv—1m 99, Commune

☞ Les habitans désirant faire leurs provisions annuelles de marchandises sèches sont priés de voir chez C. G. Sémon, pour des Canal, où ils trouveront un assortiment complet des marchandises pour habitations et magasins ainsi que des nouveautés à des prix plus réduits que dans aucune autre magasin. 16fv—10f

Graines à Fleurs et de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Hero, un assortiment de graines de jardinage, comprenant:
Aubergines, Fèves Plates,
Poivre, squash,
Concombres, Haricots à Grapes,
Cinq especes de Maïs, Graines pour oiseaux,
800 pieds Dahlias doubles,
10,000 pieds d'asperges.
Les marchands de la ville et de la campagne pourront s'approvisionner par 100 ou 1000 paquets pour la vente au detail. Aussi: graines en caisses contenant un assortiment complet pour l'usage des plantations.
Graines à fleurs en paquets, contenant vingt variétés.
Ces graines provisionnent de la pépinière de B. Maupay, de Philadelphie, et sont garanties sous tous les rapports.
D. MAUPAY, Marchand de Graines,
5 fev 67, rue Gravier, vis-à-vis le rue du Camp.

FROMAGES DE GRUYERE.
EN débarquement du navire Radius, du Havre—80 meules gruyère premier choix, à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
5 fev 145, rue Royale

Chapeaux de Soie.
6 Caisses chapeaux dernière mode de Paris, en débarquement du navire Radius, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,
5 fev 21, rue des Magasins

Jaconats et Coutils.
10 Pièces Balles jaconats nouveaux, Hartman et
6 do coutil fil et coton;
8 do do pur fil, genre nouveau;
A vendre au-dessous du cours par
H DE GOER & RIFFLARD,
5 fev 21, rue des Magasins

Couvertures de Z. Grosser.
300 Balles couvertures trois pointe, grises, bleues et blanches, à vendre au-dessous du cours pour cause de mauvaises consignations par
H DE GOER & RIFFLARD,
5 fev 21, rue des Magasins

BOUCHONS pointus ou bon, première qualité, et en demi balles, à vendre par
J Y DE EGANA,
5 fev 47, rue Bienville.

VENANT D'ARRIVER—5 caisses foulards de l'Inde; 5 do de Fougre; 5 do de Français; 5 do de Nanin, à vendre par
MCDOWELL, MILLS & CO.
5fv

QUININE—2,000 onces à vendre par
E J HART & Co,
5 fev 79, rue Tchoupitoulas

DATES de Jujube et gomme loangue, à vendre par E J HART & CO,
5 fev 79, rue Tchoupitoulas.

CRANBERRIES—En demi barils, à vendre par
E J HART & Co,
5 fev 79, rue Tchoupitoulas

MORUE—300 boîtes fraîches, à vendre par
E J HART & Co,
5 fev 79, rue Tchoupitoulas

BEURRE DE GOSHEN—30 barillets en déchargement du navire Hero, à vendre par
E. J. HART & Co,
5 fev 79, rue Tchoupitoulas.

BLANC DE PLOMB—De Nemours & Bros., à vendre par
E. J. HART & Co,
5 fev 79, rue Tchoupitoulas.

GRAND LOGE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
UNE assemblée des membres de la Grand Loge des Maçons Libres et Acceptés de l'Etat de la Louisiane, aura lieu à la Loge de la Persévérance, encingnure Dauphine et St Claude, le vendredi, 7 du courant, à six heures du soir. Les membres de cette Loge sont priés d'être exacts, attendu que des affaires d'importance leur seront soumises.
J J E MARMOUT, 2d sec.

BAREGES—BAREGES
GIQUEL ET JAMISON
No 18, RUE DE CHARTRES,
VIENNENT de recevoir par le navire Astrazan, du Havre, un assortiment magnifique des articles suivants, qu'ils offrent à vendre à très bas prix, savoir:
3,000 robes BAREGES sur laine à 25 cents
2000 do JAONAT couleur à 15 cents.
2000 do JAONAT couleur, superfin à 15 cts
1000 do JAONAT do do à 12 cts
1000 do TOILE DU NORD à 25 cents.
Ces articles sont des plus riches.
Mantelets en soie noire brodés riches.
Mouchoirs batiste lessivées, brodés et unis.
Bandes-tailles de Paris.
Bandes-tailles en gros et en détail.
Mousseline brodées au crochet pour manteaux.
Dentelles, insertions et plusieurs autres articles de couleur
GIQUEL & JAMISON.
6fv 18, rue de Chartres

A VENDRE sous les ordres de M. Dumas, 25 BARINES—Barcasses de 100 demi barils, de 200 barils, et de 300 barils, chargées de 300 de la marque bien connue de Joseph Peneau, de Nantes.
CENAC—10 demi pipes de preuve S. Richard
10 quarts do do do
10 quarts do do de preuve 1-25 do
Champagne très superieur
MADERE—50 bouteilles bonne qualité, à vendre à des prix et termes avantageux, à
GOREILHE & CO.
4fev 67, rue Gravier

TH. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse, 101, et rue St-Charles 85.
REÇU par les navires Astracan et Radius, du Havre, 100 douzaines gants, pour dames, hommes, fabriqués en France et couleurs pour hommes.
Reçu par les mêmes navires, un bel assortiment de lainages de toilet, fins en couleurs, coton, du blanche coton, du toile et coton, 25 douzaines de chemises blanches en coton pour petits garçons de 2, 10 et 12 ans.
Parfumeries fines de Lubin, Guerlain, Momptelas, grand assortiment de peignes pour dames et pour hommes, bleu, vert, marrons et noirs.
Un assortiment de porcelaine variée à Lubin.
Les dames sont invitées à venir voir les nouveautés reçues par le navire Idea, de Marseille, une quantité de pommade au fleurs que nous venons par livrer à vendre à des prix modérés.
Th. Moreau rappelle au public qu'il tient toujours à sa disposition un coiffeur habile pour la coiffure de tous les genres en cheveux, telle que: bandeaux, nattes, frisettes, perruques pour dames et pour hommes.

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Radius, du Havre
30 paniers Champagne à vendre par
A COUTIN & RANSON,
4fev 13, rue Bienville

200 BARILS FARINE St-Louis et Illinois Magnolia Mills, 50 caisses—Pomme, 20 fromages de Hollande, 50 tierces de lard, 50 barillets cloux, 50 barils sucre, écraser et en poudre, 10 tierces jambons; 100 caisses chandelles 6 to 16, 50 caisses maquereaux No 1, 20 quarts do do, 20 demi do, 20 quarts do do tbe, assortis, raisins, cerises à l'eau de vie, citronnades, 50 barils de plomb, 100 c. fromage; 500 do tabac à chiquer
DUNBAR & BUCHANAN,
4fev 22, rue Gravier

TOILE D'EMBALLAGE, CORDES ET PICELLE—Fils—500 pièces toile d'emballage, 100 cordes de coton du Missouri et Kentucky, 50 bottes ficelle, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
4fev 22, rue Gravier

CAFE—100 sacs nouveau Rio et 100 sacs Havane, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
4fev 22, rue Gravier

WHISKEY—100 barils rectifié extra, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
4fev 22, rue Gravier

MESS PORC & GRAISSE—100 barils mess de porc, 100 barillets graisse, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
4fev 22, rue Gravier

EN débarquement du brick Carmine Filomena, de Gênes.
3 caisses vignes de Gênes;
2 do plantes aromatiques, à vendre par
DOMINIQUE LANATA.
4 fev 9 et 10 rue Jefferson

POIVRE—100 sacs; huile de lin, 600 quarts ou bouteilles, à vendre par
W F VREDENBURGH & C,
4 fev 29, Vieille Levée

GRANDS CLOUX—150 barillets cloux forges de 4 à 10 pouces et demi, 4 à 10 et 5 pouces, et débarquement et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 fev 29, Vieille Levée

INDIGO—11 caisses indigo Manille, en magasin et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 fev 29, Vieille Levée

EAU DE VIE—40 barils eau de vie de New-York, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 fev 29, Vieille Levée

BLANC DE PLOMB—30 tonneaux blanc américain; 10 ballots cloux de gruelles, fère qualité, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 fev 29, Vieille Levée

ECARE—Vendredi dernier, 31 janvier, au marché à la Lucie
Une jument canelle, sellée et bridée à l'espagnole; les deux pieds de derrière un peu enflés.
Le public est averti de ne pas acheter la dite jument, et la personne qui l'a trouvée est priée de la ramener chez son maître. PIERRE CLAVER
Boucher demeurant à Lafayette, ou s'importe quel boucher à la Halle. Les frais seront payés.
4 fev—3f

BARRIERE, LACAPERE & Co.
30, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir par le navire Astracan, un grand assortiment de
Barèges imprimés, nouveautés à 25 cents,
Do do à 30 cents,
Mure antique pour robes de bal,
Mousseline soie imprimée pour soirées,
Soie chinée fond blanc,
Gants blancs pour hommes et pour femmes,
Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. 3 fev

Barrière, Lacapere & Co.
VIENNENT de recevoir par le navire Astracan, un grand assortiment de mérinos français, double chaîne unie, et à carreaux, pour pantalons et habits.
Toiles du Nord unis, et à carreaux,
Nankins, à raies, et à carreaux,
Coutil fil, fantaisie pour pantalons,
Do fil et coton,
Do blanc unis et à carreaux;
Do écrus et grès extra fin,
Canvas fil écru pour doublures,
Serge noire,
Roie à coudre, 8a, 8a.
Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits 30fv

NOTICE.—Devant m'absenter de la Nouvelle-Orléans pour quelque temps, j'ai chargé M. JOHN CLAUZURE, de cette ville, de mes affaires commerciales, par acte passé le 27 janvier 1851 devant Paul Emile Lanoche, notaire en cette ville.
29 janv LOUIS MAJESTE, jeune.

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans.
GROS ET DETAIL.
CHARPENTIER, chemisier de Paris, 89 Broadway, N. York.
Auteur d'un système de coupe de chemises entièrement nouveau; chemises, cols, calçons et gilets de flanelle estimés aux Etats-Unis depuis quatre ans.
Perfection, élégance et comfort.
Ordres exécutés en 30 jours sur mesure ou choix de 6 chemises à 200 dons. Dépôt provisoire pour la commodité de nos clients du Sud, rue du Canal, No.